

348013-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Thejjija ta' proġetti u disinji, stima ta' l-ispejjeż – Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage Pour l'opération de réhabilitation énergétique des logements de 25 résidences de Côte d'Azur Habitat

OJ S 97/2026 21/05/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Email: catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Faċilitajiet ta' akkomodazzjoni u tal-komunità

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage Pour l'opération de réhabilitation énergétique des logements de 25 résidences de Côte d'Azur Habitat

Deskrizzjoni: La présente procédure a pour objet la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'Opération de réhabilitation énergétique des logements de 25 résidences de Côte d'Azur Habitat. Les spécifications techniques sont présentées dans le C.C.T.P., la Présentation de l'Opération, la Charte Chantier Vert Métropole Nice ainsi que la Charte Chantier Propre de Côte d'Azur Habitat annexées au C.C.T.P.

Identifikatur tal-proċedura: 3abbcfc5-d6d2-468b-a645-f64115cb4f1c

Identifikatur intern: AOO AMO REHA ENERGETIQUE

Tip ta' proċedura: Miftuħa

Il-proċedura hija aċċellerata: Ie

Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente procédure est passée sous la forme d'un Appel d'Offres Ouvert (AOO) en application des articles L. 2120-1, L. 2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizzi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 71242000 Thejjija ta' proġetti u disinji, stima ta' l-ispejjeż

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 71240000 Servizzi dwar l-arkitettura, l-inġinerija u l-ippjanar, 71313000 Servizzi ta' konsulenza ta' l-inġinerija ambjentali, 71313420 Standards ambjentali għall-kostruzzjoni

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: NICE et autres communes des Alpes-Maritimes

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: La date de prise d'effet du marché sera celle portée sur l'ordre de service de démarrage du marché. Le présent marché pourra ainsi débuter à notification de

son caractère devenu exécutoire et sur émission de l'ordre de service de démarrage, prévisionnellement en septembre 2026. La durée prévisionnelle de la tranche ferme est de 12 mois, la durée de la totalité des tranches ferme et optionnelles du marché est estimée à 50 mois. L'ordre de démarrage du marché emportera l'ordre d'exécution de la tranche ferme. Consécutivement à l'acceptation sans réserve du Programme Technique Détaillé livré, le Maître d'Ouvrage affermira le cas échéant, l'une ou les deux tranches optionnelles du marché. Le calendrier prévisionnel de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, est indissociablement lié à la décision d'affermissement éventuelle de l'une ou des deux tranches optionnelles, et le cas échéant au déroulement de l'Opération délimitée à la tranche ou aux tranches optionnelles affermies. La valeur estimée du marché indiquée dans le présent avis est entendue pour la totalité des tranches du marché, et sur sa durée totale prévisionnelle.

2.1.3. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 400 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique. Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence, via le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition, la personne publique invite les soumissionnaires à disposer des formats suivants pour faciliter le téléchargement : • Fichiers compressés au standard .zip • Adobe® Acrobat® .pdf • Rich Text Format .rtf • .doc ou .xls ou .ppt • Le cas échéant, le format DWF • ou encore pour les images bitmaps .bmp, .jpg, .gif, .png Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone : 01 79 06 76 00. Mail : support@achatpublic.com

Baži legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Sitwazzjoni analoga bħal falliment skont il-liġi nazzjonali: voir motifs d'exclusion mentionnés au règlement de consultation

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage Pour l'opération de réhabilitation énergétique des logements de 25 résidences de Côte d'Azur Habitat

Deskrizzjoni: La présente procédure a pour objet la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'Opération de réhabilitation énergétique des logements de 25 résidences de Côte d'Azur Habitat. Les spécifications techniques sont présentées dans le C.C.T.P., la Présentation de l'Opération, la Charte Chantier Vert Métropole Nice ainsi que la Charte Chantier Propre de Côte d'Azur Habitat annexées au C.C.T.P.

Identifikatur intern: 1 - Lot unique

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizzi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 71242000 Thejjija ta' proġetti u disinji, stima ta' l-ispejjeż
Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 71240000 Servizzi dwar l-arkitettura, l-inġinerija u l-ippjanar , 71313000 Servizzi ta' konsulenza ta' l-inġinerija ambjentali, 71313400 Valutazzjoni ta' l-impatt ambjentali għall-kostruzzjoni

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: La date de prise d'effet du marché sera celle portée sur l'ordre de service de démarrage du marché. Le présent marché pourra ainsi débiter à notification de son caractère devenu exécutoire et sur émission de l'ordre de service de démarrage, prévisionnellement en septembre 2026. La durée prévisionnelle de la tranche ferme est de 12 mois, la durée de la totalité des tranches ferme et optionnelles du marché est estimée à 50 mois. L'ordre de démarrage du marché emportera l'ordre d'exécution de la tranche ferme. Consécutivement à l'acceptation sans réserve du Programme Technique Détaillé livré, le Maître d'Ouvrage affermira le cas échéant, l'une ou les deux tranches optionnelles du marché. Le calendrier prévisionnel de la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, est indissociablement lié à la décision d'affermissement éventuelle de l'une ou des deux tranches optionnelles, et le cas échéant au déroulement de l'Opération délimitée à la tranche ou aux tranches optionnelles affermies.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: NICE et autres communes des Alpes-Maritimes

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 50 Xhur

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 400 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt: Rekwiżit tal-offerta

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: La valeur estimée du marché indiquée dans le présent avis s'entend pour l'exécution de la totalité des tranches, et sur sa durée totale prévisionnelle.

5.1.7. Akkwist strateġiku

Approċċ għat-tnaqqis tal-impatti ambjentali: Oħrajn

Għan soċjali promoss: Oħrajn

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru professjonali rilevanti

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe en Annexe 1 au présent Règlement de consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune). 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au Dossier de Consultation des Entreprises) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature des prestations sous-traitées doit être précisée.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché pour lequel le candidat présente sa candidature, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché.

Kriterju: Referenzi fuq servizzi speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: 3. Capacité technique et professionnelle • Une liste des principales prestations de même nature exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus représentatives. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin. • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe 2 au présent Règlement de consultation ou équivalent) ; • Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à exécuter les prestations pour lesquels il se porte candidat. Conformément à l'article 4 du RC, il est rappelé que l'Assistance à Maîtrise d'

Ouvrage sera composée a minima d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage, d'un Juriste, d'un ou plusieurs Bureaux d'Etudes Techniques regroupant les compétences suivantes : Thermique, Gros OEuvre, Second Œuvre, Environnement et Développement Durable, Acoustique, pour être en mesure d'assurer l'ensemble de ses missions (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

5.1.10. Kriterji tal-ġhoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 60 % (60 points/100) de la note totale au vu des réponses livrées dans le Mémoire technique. Sous-critères techniques : 1) Présentation de l'interlocuteur dédié nommément désigné disposant d'un niveau de délégation l'autorisant à prendre position en réunions et des profils de l'équipe d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage affectés à la mission : les CV, compétences et expériences de chacun de ses membres, y compris en cas de groupement, de chaque intervenant du ou des cotraitant(s), et en cas de sous-traitance d'une partie des prestations du marché, de chaque intervenant du ou des sous-traitant(s), ainsi que l'organigramme général du candidat individuel ou groupement candidat, avec ou sans sous-traitance, mentionnant les compétences et rôles dévolus à chaque partie prenante, et l'articulation proposée avec la maîtrise d'ouvrage et son interlocuteur dédié. Cette présentation sera étayée par la description d'au moins 3 expériences récentes de tout ou partie de l'équipe qui sera dédiée au marché, sur des projets similaires, i.e. s'appliquant à la fois à la programmation de réhabilitations énergétiques, multisite, en milieu occupé de préférence de bailleurs sociaux, et à l'assistance à la rédaction des pièces de marchés de conception-réalisation pour des projets similaires tels que préalablement définis. Pondération : 10% (10 points/100) Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la suffisance des moyens humains présentés, l'organisation de l'équipe présentée, ainsi que la pertinence des références, détaillées dans le Mémoire, exécutées récemment ou en cours d'achèvement, par tout ou partie de l'équipe présentée, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP et son annexe (Présentation de l'Opération). 2) Identification des enjeux de l'Opération : techniques et de performance énergétique, d'exploitation pour le bailleur social, spécifiques aux 15 résidences en copropriété, de maîtrise des coûts et des délais. Cette présentation sera accompagnée des préconisations du candidat pour satisfaire l'ensemble de ces enjeux, la démonstration que l'équipe dispose du savoir-faire pour répondre à tous les enjeux identifiés. Pondération : 10% (10 points/100) Côte d'Azur Habitat appréciera l'identification et la compréhension par le candidat des enjeux de l'Opération, en ses différentes facettes, y compris vis-à-vis de ses locataires et des sociétés de maintenance ; ainsi que la démonstration de la capacité du candidat à conseiller la Maitrise d'Ouvrage en vue de satisfaire l'ensemble de ces enjeux. 3) Démarche de production du PTD intégrant la description : - des modalités d'investigation et de diagnostic (visites des sites, exploitation des données existantes, compléments d'études) adaptées à un patrimoine diffus et hétérogène, - de la méthodologie de structuration et de hiérarchisation des besoins,

intégrant des critères techniques, financiers et énergétiques, - de la formalisation des scénarios, du chiffrage, du phasage, des priorités d'intervention, - de l'organisation proposée y compris pour les échanges avec la maîtrise d'ouvrage ; - des livrables proposés (planification, outils de suivi, outil d'aide à la décision) et de la capacité à être force de conseils et à fournir un outil d'aide à la décision exploitable par la maîtrise d'ouvrage. Pondération : 20% (20 points /100) Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence du mode opératoire proposé par le candidat, en regard de l'Opération présentée dans le CCTP et son Annexe, de la nature des recherches et études préalables à mener par l'AMO pour alimenter le PTD à construire, des itérations prévues par le candidat en vue de l'éclairer quant aux scénarios que le candidat lui présentera. 4) Procédure d'assistance à l'analyse des candidatures et des offres des différents marchés prévus au CCTP comprenant les modalités d'échanges avec la maîtrise d'ouvrage, et la livraison de modèles de grilles de notation et de rapports d'analyse de candidatures et d'offres. Pondération : 10% (10 points/100) Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence de la procédure présentée pour l'analyse des candidatures et offres, y compris s'agissant de leur admissibilité, ainsi que le savoir-faire démontré par le candidat s'agissant de la construction des grilles de notation des candidatures spécifiquement à la procédure de négociation et offres, et de sa capacité à produire des rapports d'analyse des candidatures et des offres rédigés et motivés. 5) Méthodologie d'exécution de la mission présentée en chacune des phases des tranches optionnelles, en vue de la production des livrables dus, ainsi que la présentation de l'organisation des échanges et restitutions avec le contrôleur technique, le coordinateur SPS, les représentants du titulaire du marché de conception-réalisation et de la maîtrise d'ouvrage. Pondération : 10% (10 points/100) Côte d'Azur Habitat appréciera un mode opératoire clair et détaillé, présentant la déclinaison de l'exécution des missions dévolues à l'AMO en chacune des phases des tranches optionnelles, en vue de la production des livrables dus, ainsi que les modalités d'organisation des échanges et restitutions avec le contrôleur technique, le coordinateur SPS, les représentants du (groupement) titulaire du marché de conception-réalisation et de la maîtrise d'ouvrage (par exemple les supports types utilisés) pour la bonne exécution de sa mission.

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-għoti: 60

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le prix de l'offre sera évalué pour 30 % (30 points/100) de la note totale. Le prix de l'offre sera apprécié, par la prise en compte du prix global et forfaitaire total pour l'exécution de toutes les tranches, porté dans l'Acte d'Engagement, pour l'exécution de la totalité des prestations de la mission.

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-għoti: 30

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 10 % (ramené à 10 points/100) de la note totale au vu des réponses livrées dans le Note environnementale ou le paragraphe dédié à la réponse environnementale du C.C.T.P. Sous-critères environnementaux : 1) Performance environnementale du Programme de Travaux Définitif (PTD) : - Capacité à proposer des scénarios de travaux au regard de leurs impacts environnementaux : traitement et valorisation des déchets de chantier, pratiques écoresponsables pour l'exécution des travaux. - Capacité à proposer un outil d'aide à la décision permettant au maître d'ouvrage d'arbitrer entre plusieurs stratégies de travaux en fonction de leur performance environnementale. Pondération : 5% (5 points/100) Côte d'Azur Habitat appréciera l'approche du candidat relative à la performance environnementale à

inscrire au PTD, et en quoi les mesures proposées sont pertinentes en regard de l'Opération et de leurs déclinaisons potentielles dans la définition du PTD. 2) Qualité environnementale des chantiers et matériaux utilisés : - Présentation des actions concrètes que le candidat se propose d'adopter dans le cadre de l'exécution de sa mission, pour garantir l'intégration et le respect effectif, par le titulaire du marché de conception-réalisation, des exigences de la Charte Chantier Vert Metropole Nice et de la Charte Chantier Propre de Côte d'Azur Habitat à chaque zone géographique, comme le choix de matériaux ou de procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances (sonores et poussières notamment) susceptibles d'être générées par les travaux, et incluant les modalités de suivi et de contrôle. Pondération : 5% (5 points/100) Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence de l'approche que le candidat se propose de mettre en place en sa mission, déclinés en la totalité des phases de sa mission, en vue du respect des deux Chartes environnementales, soit de la définition des besoins jusqu'au contrôle d'exécution par les différents acteurs, parties prenantes de l'Opération. Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-għoti: 10

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż
Skadenza biex tintalab informazzjoni addizzjonali: 19/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali
Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_BecoWn37N7

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

L-offerenti jistgħu jifgħu aktar minn offerta waħda: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 30/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 120 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: La Garantie d'indépendance et d'impartialité dans l'exécution de la mission de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, livrée dans le dossier de consultation, doit être livrée dûment complétée par : – le candidat individuel, en cas de groupement par chaque membre du groupement (soit le mandataire et chaque cotraitant), – chaque sous-traitant sur lequel (lesquels) le candidat individuel ou groupement s'appuie.

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Se tintuża l-ordni elettronika: iva

Se jintuża l-pagament elettroniku: iva

Arrangament finanzjarju: Nature des ressources mobilisées pour financer l'opération : - Fonds propres et emprunts Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u riežami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Tribunal Administratif de Nice

Organizzazzjoni tar-riežami: Tribunal Administratif de Nice

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-riežami: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n° 358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-riežami: Tribunal Administratif de Nice

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partekċipazzjoni: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Numru tar-registrazzjoni: 49271391200011

Indirizz postali: 53 boulevard René Cassin

Belt: Nice

Kodiċi postali: 06200

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: MME PELLETIER Catherine - Acheteur public confirmé

Email: catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

Telefown: 0493187513

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_BecoWn37N7

Profil tax-xerrej: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tircievi t-talbiet għall-partecipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Administratif de Nice

Numru tar-registrazzjoni: 17060005000026

Indirizz postali: 18 Avenue des Fleurs

Belt: NICE

Kodiċi postali: 06050

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Email: greffe.ta-nice@juradm.fr

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: a22bbc46-63f9-4088-bde7-2b3e1fcdf546 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 16

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 20/05/2026 11:26:53 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 348013-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 97/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 21/05/2026